

# Compte-rendu de la réunion du 29 mai 2007

## Atelier « Bourse de l'emploi » - projet FAME (EQUAL)



### 1. Personnes présentes et excusées

- Mme Linda BENET, EWETA
- Mme Antonietta LEONE, EWETA
- Mme Chr. DAUBRESSE, AWIPH
- M. A. VAN WEYNENDAELE, AWIPH
- M. Cl. ANSELME, AWIPH
- M. A. METZLER, AWIPH
- M. Bernard CAUDRON, AWIPH
- Mme M. DOPCHIE, AWIPH
- Mme V. DI FABIO, AWIPH

### 2. Ordre du jour

- Présentation du site « Bourse de l'emploi » par l'EWETA. Quelles en sont les évolutions ?
- Perspectives d'avenir pour le site.

### 3. Compte-rendu

Pour rappel, les enjeux du site « Bourse de l'emploi » déterminés et détaillés lors de la précédente rencontre de travail (20.09.07) sont les suivants.

1. Déclarer à la Commission vie privée.
2. Informer quant au traitement des données personnelles (règlement vie privée).
3. Créer un accès sécurisé du site. Si une personne souhaite encoder son profil, il est nécessaire qu'un formulaire soit complété et qu'un code d'accès et un login soient communiqués de telle sorte que la personne puisse avoir tout le loisir d'accéder et de modifier ses données.
4. Réunir en une seule liste personnes handicapées et personnes non-handicapées.
5. Supprimer toutes références relatives à la déficience de la personne.

Seuls deux de ces points se trouvent toujours à réaliser : la déclaration à la Commission vie privée et la création d'une seule liste de chercheurs d'emploi.

Actuellement, le site propose toujours une double liste – personnes handicapées/personnes non-handicapées ce qui représente en soi une discrimination qu'il est souhaitable d'aplanir en proposant une seule et même liste (cf. compte-rendu du 20.09.06).

Il serait préférable de parler de demandeurs d'emploi (liste unique) et de se concentrer sur la compétence plutôt que d'envisager une classification en termes de handicap ou de non-handicap. Si cette distinction permet aux ETA d'identifier rapidement les travailleurs répondants aux conditions de subsidiations, il demeure que cela s'avère discriminant.

Afin de se concentrer sur la compétence et afin de faciliter la recherche de candidats, le site devrait permettre de réaliser des requêtes sur l'emploi recherché par l'entreprise (un ouvrier de production, par exemple), sur la commune, ... Bien évidemment, cette recherche ne peut s'effectuer sur l'âge, le sexe, et le fait ou non d'être handicapé.

Par contre, l'on pourrait envisager une recherche sur l'existence d'une décision motivée de travail en ETA remise par l'AWIPH.

### Remarques

- Les exemples proposés lors de l'ajout de son CV s'avèrent parfois éloignés des situations de travail rencontrées par les répondants. Les exemples gagneraient en pertinence s'ils se trouvaient adaptés à la réalité professionnelle de ceux-ci.  
Outre les informations générales, deux informations devraient être obtenues : « Etes-vous enregistré à l'AWIPH » (oui-non), « Disposez-vous d'une autorisation pour un travail en ETA ? » (oui-non).
- Le champ « sexe » se trouve déjà sélectionné sur le masculin. Les répondants risquent de passer outre sans remarquer qu'une case est à cocher.
- Le champ « disponibilité » devrait être précisé soit par une liste déroulante (de suite, avec préavis,...), soit à l'aide de cases à cocher, ...
- La date à laquelle le CV a été complété devrait s'implémenter automatiquement sans que le répondant n'ait à la saisir. Cela permet d'éviter les erreurs et de tenir des statistiques précises ; d'autant plus qu'une durée de vie sera donnée au CV (6 mois, par exemple).
- Un message automatique, au moment de l'inscription, devrait être envoyé au répondant afin de l'informer de la durée de vie de son CV. Ce message l'informerait aussi de la marche à suivre s'il souhaite réactiver la mise en ligne de son CV.
- Les fonctions liées au CV sont triple : consultation, modification, suppression du CV.  
La fonction suppression du CV permet de tenir les statistiques en matière d'emploi. Notons que le répondant qui ne souhaite pas cocher « n'a pas trouvé de travail » et ne pas cocher « a trouvé un travail » sera automatiquement comptabilisée comme n'ayant pas trouvé de travail. Par conséquent, cela affaiblit les statistiques. Dès lors, une autre solution devrait être trouvée en imposant au minimum un champ à choisir (est-ce techniquement réalisable ?).  
En outre, le critère « j'ai été engagé par l'entreprise si c'est grâce à l'EWETA merci de l'indiquer ici » doit être modifié. En effet, plusieurs questions sont posées et ce n'est actuellement pas très clair.
- Le CV est disponible via un mot de passe et un code d'accès. Les données sont consultables par l'employeur (l'ETA uniquement).
- Le site étant aujourd'hui automatisé (encodage on line), le travail de l'EWETA en termes de saisie de données papier s'avère beaucoup moins important (cela posait auparavant un problème en termes de personnel affecté à cette tâche).

Notons que le site est accessible aux ETA uniquement. Néanmoins, il a été estimé que les structures du réseau AWIPH devaient également pouvoir bénéficier d'un accès au site « Bourse de l'emploi » et ce, en raison des profils proposés (assistants sociaux, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, ...).

A cette fin, une information sur le site préciserait la démarche à suivre à un Centre Formation Professionnel (CFP) de l'AWIPH par exemple qui, souhaiterait accéder à l'information présente sur la « Bourse de l'emploi ».

Afin de garantir qu'il s'agit d'une structure AWIPH, une liste récapitulative des CFP, des Services d'accompagnement,... sera envoyée à l'EWETA et toute demande sortant de ce cadre listé sera adressée à l'AWIPH qui validera ou non l'accès.

#### **4. Perspectives**

- Le site « Bourse de l'emploi » fera l'objet d'une présentation lors du Comité de pilotage du projet FAME, le 13 juin 2007. Cela sera l'occasion d'échanger sur son contenu avec les partenaires dudit projet.
- Les conditions précédentes remplies (déclaration vie privée et liste unique), le site « Bourse de l'emploi » fera l'objet d'un lancement et d'une diffusion officielle. Pour ce faire, une réunion avec les bureaux régionaux s'organisera fin septembre 2007.
- Une fois le site terminé, les agents du N° VERT seront informés de ce dernier et de son contenu.

Van Weynendaele Axel – AWIPH  
Attaché - Coordination projets européens